L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 MARS 1891. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 19 MARS 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR

Par Macon, Denis & Kernaghan, au théâtre de l'Opéra, vente des loges et des sièges, pour la saison 1891-92.

Par Toppino Seidenbach & Larose, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres, grande vente d'ouverture de bottes et souliers.

Les personnes s'exposant à l'air du grand matin peuvent prendre des rhumes. Elles s'en guériront avec le sirop pectoral balsamique de Ducoudé.

Le conseil supérieur du travail, en France.

Le conseil supérieur du travail a clos, le 26 février, sa première session. Elle a été consacrée, on le sait, à l'examen de quatre questions concernant le mode de payement et l'insaisissabilité des salaires, l'organisation de l'arbitrage entre patrons et ouvriers, la liberté des bureaux de placement, enfin l'institution d'un office du travail. Nous avons indiqué, au jour le jour, dit le *Temps*, les délibérations et les votes du conseil; il serait donc superflu d'en présenter de nouveau l'analyse; en revanche, il ne saurait être mauvais d'en dégager le sens général.

Telle qu'elle apparaît dans ses grandes lignes, l'œuvre du conseil supérieur sera bien un pas heureux dans la voie des réformes pratiques attendues par le monde du travail. Ces réformes doivent prévenir bien moins de l'action du législateur que de celle des intéressés. Faire croire à ceux-ci que l'amélioration de leur sort n'est dans la main de l'Etat, c'est les leurrer grossièrement. Leur faire comprendre, au contraire, qu'elle dépend surtout d'eux mêmes et les mettre en mesure de réaliser les progrès qu'ils espèrent, voilà la tâche utile; tout bon citoyen doit tenir à honneur d'y collaborer. Le conseil supérieur a bien inspiré de ces principes. Il n'a pas fait de la législation au sens ordinaire du mot; bien loin d'accroître les attributions de l'Etat au détriment de l'initiative privée, il s'est appliqué à développer celle-ci aux dépens mêmes de celles-là. Garantir davantage les droits individuels, rendre les syndicats plus indépendants, réduire les conflits dont ils sont les premières victimes, en un mot aider à la paix sociale par un nouvel essor donné à la liberté, telle a été la préoccupation constante du conseil.

Elle se fait jour nettement dans la composition de l'office du travail. Enseigner et renseigner, voilà la mission suprême de l'Etat; quand il y est fidèle, il n'écrase pas les masses, il les émancipe. L'extension qu'a reçue l'enseignement sous toutes ses formes et à tous ses degrés depuis vingt ans est peut-être le titre le plus haut de la République à la gratitude de la démocratie. Mais de nouveaux champs sont à défricher. Il reste à renseigner le peuple, c'est-à-dire nous tous, sur les variations des salaires, la situation des divers métiers, l'offre et la demande de la main-d'œuvre, la durée et les causes des chômages, la condition même du travail. Dans sa merveilleuse histoire des Français des divers états, Alexis Monteil avait eu la claire perception de ce besoin du monde moderne. Ce qui nous intéresse, ce n'est plus l'histoire bataille, c'est l'histoire de la foule laborieuse qui peine obscurément et qui fait la grandeur de la patrie. Qu'elle prenne conscience d'elle-même, qu'elle ne soit plus comme attachée à la glèbe par l'impossibilité de sortir d'un métier donné, qu'elle sache le taux des salaires, le prix des choses, non seulement pour l'ensemble du pays, mais dans les diverses régions de la France et pour les moindres professions, que ces renseignements *s'étendent* aux principaux Etats étrangers on sent quelle transformation s'ensuivrait. N'eût-il fait que décider la formation d'un office du travail, le conseil supérieur n'aurait pas eu une session stérile.

Mais il a, de plus, abouti à une excellente proposition de loi sur Jarbi trage. Travail et capital sont solidaires; leurs intérêts sont identiques: ils veulent également la prospérité de l'industrie et du commerce, le développement de la richesse nationale, une entente profonde entre ouvriers et patrons. Cette solidarité est trop souvent méconnue. N'apparaît-elle pas davantage, si, avant que les conflits aient amené des froissements et une irritation toujours regrettables, une tentative de conciliation était faite? Avant de se servir de l'arme si redoutable de la grève et de se blesser soi-même en frappant l'industrie qui les fait vivre, les ouvriers ne pourraient-ils pas trouver au moyen d'action pasifique qui donnerait plus d'autorité à leurs revendications légitimes? Le conseil supérieur l'a pensé. Déjà, il n'est que juste de le rappeler, M. Lockroy avait présenté à la Chambre un projet de loi dans le même sens. Le conseil en a adopté les dispositions principales. Notons que l'arbitrage serait facultatif. L'Etat ne prétend imposer à personne telle ou telle règle de conduite. On reconnaît, à ce trait, l'esprit si sage qui a guidé le conseil supérieur du travail.

Pour les bureaux de placement, il s'est inspiré du principe de liberté; le décret de 1852 serait abrogé. L'industrie des placements serait désormais une industrie libre. Le question est assez complexe, et il s'y mêle un intérêt dont peut être le conseil supérieur n'a pas tenu suffisamment compte: c'est l'intérêt budgétaire. La suppression des bureaux autorisés exigerait, à ce point de vue, une étude complémentaire. Il n'en est pas moins vrai que, ici encore, la solution à laquelle le conseil supérieur s'est rallié est conforme à l'esprit général dont les travaux portent l'empreinte: on tend à décharger l'Etat d'attributions qui ne le regardent pas. Nous n'aurions, dès lors, à formuler de réserves que sur certaines parties de la proposition de loi relative à l'insaisissabilité des salaires: la protection que le conseil a voulu créer en cette matière n'est peut-être pas, en effet, en harmonie avec le reste du programme et elle risque d'aller à l'encontre des intérêts des travailleurs. Mais ce n'est là qu'un point dans l'ensemble de l'œuvre qui vient d'être accomplie, et l'on aura tout loisir d'y revenir quand la proposition sera soumise aux Chambres.

Le Sirop Delabarre est recommandé par les médecins et les gardiennes d'enfants. On s'en sert dans les hôpitaux d'enfants trouvés et dans les autres à Paris et dans les Provinces.

Pourquoi souffrez-vous de cette toux irritante alors que quelques doses de sirop pectoral balsamique de Ducoudé vous guériraient.

La Salsoparille d'Ayer est justement ce qu'il vous faut comme médecine de printemps. Su prêmera à toute autre.

RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE RELIANT BORDEAUX A PARIS.—La Chambre de commerce de Bordeaux a décidé de faire à l'Etat, avec le concours de la municipalité et de la Chambre de commerce de Paris, les avances nécessaires pour la création du réseau téléphonique destiné à relier Bordeaux à Paris.

LOUISIANE.

Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 14 mars:

(*Suite.*)

—LETTRE DE LA PAROISSE ASSOMPTION:

Jusqu'à la nuit dernière, le temps a été favorable à l'ensemencement de la canne. Depuis lors, il a plu et il a fallu interrompre les travaux. Cependant, la pluie a fait du bien à la canne déjà plantée, et, s'il y avait un changement dans la température, vous verriez, bientôt, toutes les plantes sortir de terre.

On a assez amplement fait de plant de printemps, mais beaucoup moins que dans la région du Teche.

Le Lafourche est bien haut et nos levées, bien solides; mais il serait impossible d'éviter une crevasse si la hausse continuait. La pression exercée, est d'une force effrayante; aussi, l'anxiété est-elle grande; c'est là, précisément, ce qui empêche d'opérer les améliorations que l'on projette. La rive ouest de la paroisse Assomption, est affectée par les crevasses de la Pointe Coupée; aussi nous occupons nous autant de ce qui se passe dans cette paroisse, que de ce qui se passe chez nous.

M. Abraham Klotz a commandé, à la maison Leeds, un moulin de six pieds sur treute-deux pouces.

M. Achée a vendu toutes les briques qu'il a fabriquées, cette année—ce qui prouve que l'on a beaucoup construit.

—On va diviser notre paroisse en plusieurs districts de levées, comme on l'a fait pour la paroisse Lafourche.

On a aussi l'intention de drainer le Marais qui longe le bayou, pendant plusieurs milles, et empêche certaines propriétés sucrières de communiquer avec le Lafourche. Chaque propriété aura son chemin spécial qui conduira à la route publique. Toute cette région sera parfaitement desséchée. On entend, quelques plaintes sur l'état de la semence; mais il est probable que l'on plantera, cette année, au moins autant que l'an dernier; si ce n'est davantage. On commencera le travail, la semaine prochaine.

—Les capitaines Blanchard et Dodd ont interrompu le service de leurs bateaux, à cause de la hauteur du bayou. Leurs steamers, en passant, soulèvent des vagues qui vont ébranler les levées.

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE:

On laboure, on plante beaucoup, en ce moment, et la semence de cannes est en bon état.

L'ensemencement du riz n'est pas encore commencé, mais la terre est prête à recevoir le grain. Les cultivateurs de ce produit sont fort encouragés par les excellentes nouvelles qu'ils ont reçues: la récolte de l'an dernier s'est bien vendue; les planteurs seraient enchantés de faire d'aussi bonnes affaires, en 1891, qu'en 1890.

—On se préoccupe beaucoup, ici, de la création d'une usine centrale. Une réunion a eu lieu, récemment, pour discuter cette question. On voudrait, d'abord établir une raffinerie, mais un planteur, a déclaré qu'il fallait, avant tout, s'assurer la meilleure extraction possible de la matière saccharine. C'est à cette idée que l'assemblée s'est arrêtée.

Avant longtemps, nous aurons la diffusion en grand, ou quelque puissant moulin, comme celui de l'usine Caffery. C'est, du reste, le seul moyen de relever l'industrie sucrière.

Pourtant, l'état actuel des eaux ne permettait pas de prendre une décision définitive. Une autre réunion aura lieu, après la baisse du bayou.

—Les levées sont toujours en bon état, mais il ne faut qu'une hausse de quelques pouces pour que le bayou soit au même niveau que l'an dernier, au moment où s'est déclaré la crevasse Ste-Marie.

—LETTRE DE LA PAROISSE TERREBONNE:

Malgré un temps désagréable, les travaux des champs ont été poursuivis avec activité. Les petites pluies qui sont survenues feraient du bien au plant d'automne, surtout, si nous avions un peu de chaleur.

S'il n'avait pas plu, la plupart de nos cultivateurs auraient achevé leur plant de printemps, mais, en général, ce travail est en retard; on ne le finira guère qu'en avril. Les uns prétendent que la semence est très bonne; d'autres, qu'elle est d'défectueuse, particulièrement celle qui a été mise en "windrew" aussitôt après les pluies.

Quant à la pousse du plant d'automne et des souches, elle est retardée par les froids actuels, qui se prolongent.

Il est question de grandes améliorations dans les sucreries. On dit que M. U. C. Minor a commandé à M. Murphy, de la Nouvelle-Orléans, un "vacuum pan," de 10 pieds, et, à M. Whitney, un moulin à cinq cylindres. Les trois premiers cylindres seront de six pieds de long et de trente-deux pouces de diamètre; les deux autres auront six pieds trente pouces de long, sur quarante pouces de diamètre. Ce nouveau moulin pourra rouler 350 tonnes par jour. Cela, ajouté aux 250 tonnes que le moulin actuel fait déjà, permet d'arriver au chiffre de 600 tonnes par vingt-quatre heures.

—LETTRE DE LA PAROISSE STE-MARIE:

Le temps a été très variable, cette semaine, et, par conséquent, très défavorable aux travaux. Le thermomètre a oscillé entre le 77e et le 34e degrés; il marque, en ce moment, 57.

—La première banque nationale de Ste-Marie sera établie à Franklin, au capital de $60,000, assisté que son président, désigné d'avance, sera de retour de l'Illinois. Le capital a été entièrement souscrit entre 53 personnes.

—Une des plus grandes entreprises de cette année, sera l'érection d'un moulin de la capacité de 500 tonnes, et d'une raffinerie centrale, sur Home Place, Pualier. C'est une des habitations les plus considérables de la paroisse Ste-Marie; elle contient 3,560 acres en culture. Le moulin avait été détruit en décembre dernier. Elle a été vendue par M. Cartwright Eustis à MM. Oxnard et Sprague, de New York, qui apparte naient autrefois à la "Louisiana Sugar Refinery Co.," de la Nouvelle-Orléans. Les fondations de la bâtisse ont été commencées hier. La sucrerie aura, dit-on, la même capacité que l'usine Caffery. Elle sera, du reste, construite sur le même plan.

—LETTRE DES ATTAKAPAS:

Nous avons été favorisés, cette semaine, de vents du nord, puis du sud. Le temps est nuageux, mais, rien ne fait prévoir la pluie.

Les travaux sont commencés dans les champs. On fait venir des outils aratoires de toutes sortes. On ne voit, aux Attakapas, qu'améliorations sur améliorations.

—M. Fred Arras, l'habile bouilleur de sucre, qui a fait des millions de livres de sucre, cette année, à la raffinerie Ramsey, Bayou Vermillion, prépare le rapport de ses travaux sur le "vacuum pan." La roulaison a été la plus longue qu'il y ait eu, sinon en Louisiane, au moins sur le bayou Vermillion. Commencée, en effet, le 27 octobre, elle s'est terminée le 11 mars.

"La canne, mise en "windrow"—dit-il —a bien donné. Le jus a, constamment, pesé 7 degrés et demi et 8 degrés Beaumé; seulement, vers la fin, il a fallu employer plus de chaux. Jusqu'à la mi-février, le coefficient de pureté a été de 75 à 81½, et, en mars, de 78 à 79.

Le premier rendement, à la tonne de canne, s'est élevé au-dessus de la moyenne, mais, plus tard, il a été de 126 livres à la tonne. Le temps de la fabrication a été plus long, également vers la fin; de 4 heures il a passé à 6; puis, enfin, à 9 heures. Les sucres ont polarisé jusqu'à 97 et 98; les seconds sucres, seulement 91.

M. Begley comptait sur 1,859,000 livres; il en fait 2,250,000, et s'était du sucre raffiné.

—L'habitation, Rose Hill, a achevé, dans la nuit du 10 mars, après avoir roulé 14,513 livres. On y avait aussi acheté une assez forte quantité de cannes. Le tout ensemble se serait élevé à plus de 3,000,000 de livres, et l'on n'avait pas laissé beaucoup de cannes dans les champs.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 14 mars:

Nos planteurs sont parfaitement déterminés à ne rien épargner pour obtenir une bonne récolte, cette année. Tout ce qu'ils désirent, c'est de voir cesser un peu la pluie, de pouvoir préparer leur sol et faire leur ensemencement. Ces préliminaires sont absolument nécessaires; sans cela, pas de succès possible.

—MM. Jones et Pickett, dont la fabrique de térébenthine est près de notre localité, en ont expédié 12 barils, et 32 barils de résine, par le chemin de fer East Louisiana, le 3 courant. Ce sont les premières expéditions de cette année; elles ont eu lieu un mois plus tôt que celles de l'an dernier, qui ont été reçues en ville, par le Northeastern, le 8 avril.

—Les *returns* officiels du recensement des Etats Unis, en ce qui concerne la Louisiane, ont été publiés. Ils donnent la population des paroisses par races. Nous y puisons les chiffres suivants, relatifs à la paroisse St-Tammany:

Blancs	6,314
Couleur	3,179
Total	9,493

Quelque temps après que les énumérateurs eurent achevé leur besogne, le *Times-Democrat* publia ce qu'il disait être le résultat de son travail. La population de St-Tammany y était estimée à un peu plus de 6,000 âmes. Nous nous hâtâmes de relever ces chiffres comme inexacts, comme beaucoup trop bas. Un jour ou deux après, nous recevions, de M. Geo. Baldey, surintendant du recensement pour la Louisiane, une lettre dans laquelle il disait que, conformément aux *returns* des énumérateurs, le recensement de la paroisse St-Tammany accusait une population s'élevant à 10,144. Comme on le verra, le rapport qui nous est arrivé de Washington, donne 711 habitants de moins que les énumérateurs des Etats Unis, pour la paroisse. Il est évident que l'on a fait une autre grosse erreur. Une réduction de plusieurs centaines, dans chaque paroisse, doit produire un total bien moindre qu'il ne l'est réellement. Voilà qui semble au moins étrange.

Aux avocats, acteurs et autres personnes ayant à parler en public et qui peuvent prendre un rhume ou un enrouement, le sirop pectoral balsamique de Ducoudé est recommandé comme un remède infaillible.

L'ouverture du Parlement espagnol et la réouverture du Parlement italien.

Nous lisons, dans la *Liberté* du 4 mars:

L'ouverture du Parlement espagnol a eu lieu sans incidents. Le discours du Trône a bien contenu les déclarations que nous avions annoncées. Au sujet des rapports avec la France, le ministère d'olare que les négociations pour la délimitation des frontières des possessions espagnoles limitrophes des nôtres, dans l'Afrique occidentale, se poursuivent avec la plus grande cordialité. Il ne saurait en être autrement de notre part. Aussi, dès l'origine, nous avons apprécié, comme elles le méritaient, les excitations des journaux qui semblaient avoir pour but de provoquer un conflit entre les deux pays. Généralement, l'opinion publique, en Espagne, se laisse facilement influencer, mais, dans cette affaire des territoires hypothétiques dans le golfe de Guinée, elle est restée très froide, ce qui tient peut être à ce que les Allemands, qui aiment assez à jeter de l'huile sur le feu, se soucient pas d'avoir les Espagnols pour voisins en Afrique; or, il en serait ainsi si les aspirations géographiques de l'Espagne sur le Mont se réalisaient.

La réouverture du Parlement italien a été signalée, hier, par une rude attaque de M. Zanardelli, l'ex-collègue de M. Crispi, qui a reproché au ministère di Rudinì de n'être qu'un cabinet de coalition, comme s'il y avait en autre chose, en Italie, que des cabinets de coalition, depuis douze ans, où la Droite, ou la Gauche ne pouvant se suffire pour résoudre le problème constitutionnel. M. di Rudinì, qui se sentait très ferme par suite de la tournure que l'incident du voyage de l'impératrice Frédéric a prise à l'avantage de la France, a répliqué avec une vivacité de bon aloi. Les puissances les plus prononcés de la triple alliance, reconnaissent que l'Allemagne a manqué de calme, et confessent que c'est mal faire des avances à la France que de renouveler un traité conçu dans des termes tels, que l'on n'ose pas le publier. M. di Rudinì a, pour le moment, dans sa politique d'apaisement et de conciliation, le vent en poupe.

L'exposé financier, qui a été lu par M. Luzzatti, a produit un excellent effet. Au lieu de 38 millions de déficit avoués par M. Giolitti, le budget se solderait par 7 millions d'excédent. C'est sur ce terrain qu'il faut battre M. Crispi; c'est celui qu'on tout le monde comprend, car tout le monde y participe.

LE FANATISME DES VIENNOIS EN FAIT DE MUSIQUE.—Nous savions bien que les Viennois étaient fanatiques de musique, mais pas au point que raconte le *Monde artiste*, à qui nous empruntons l'anecdote suivante:

Dernièrement, à Vienne, on donnait une fête dansante dans un des grands cercles de la ville. Le pianiste habituel n'est pas là; on apprend qu'il est malade. Que faire? Un commissaire se précipite au dehors, hèle un fiacre et dit au cocher:

—Nous allons.... ma foi, je n'en sais rien!

—Mais qu'est-ce qu'il vous faut? Avez-vous besoin de quelque chose ou de quelqu'un?

—De quelque chose et de quelqu'un. Je voudrais un pianiste; en connaissez-vous dans le voisinage?

—Je crois bien, et tout près d'ici, allez! vous n'avez pas besoin de monter dans ma voiture.

—Où est il.

—Devant vous. Je joue très agréablement du piano, et je me ferais un plaisir de vous être agréable.

L'automédon descendit de son siège, s'installa devant le clavier, et fit danser les invité jusqu'au matin.

D'ailleurs, il refusa toute rétribution; il était venu en amateur, en artiste, et il se considérait comme très honoré d'avoir été, pendant une soirée, admis dans cette noble société.

LE PONT SUR LA MANCHE.—DÉCLARATION D'UN MEMBRE DU PARLEMENT ANGLAIS. ELLE EST CONSIDÉRÉE COMME FAVORABLE A L'AVENIR DE LA GRANDE ENTREPRISE.—A l'assemblée générale de la Société du pont de la Manche, tenue à Londres, il y a peu de jours, l'honorable Philip Stanhope, membre du Parlement, frère du ministre de la guerre, qui la présidait, a fait une déclaration qui est considérée comme étant très favorable à l'avenir de cette grande entreprise. Il a dit que le gouvernement anglais s'occupait à donner au port de Douvres une telle extension, que les constructeurs du pont de la Manche y trouveront toutes les réunissant toutes les facilités désirables, et que, par suite, le projet de demande pour la concession d'un nouveau port, devenait inutile. Ce fait, qui avait été indiqué par le *Board of trade*, aura pour résultat d'apporter une grande économie aux travaux du pont. Il a permis, en outre, à la Société, de rentrer, immédiatement, dans le cautionnement de 200,000 fr. qu'elle avait dû déposer.

La demande de concession se bornera aux terrains où doit aboutir le pont. Par suite de son tracé à travers le Calais d'un côté de la Manche, Douvres de l'autre, seront les ports qui serviront pour le construire. Il y aura donc économie de temps et d'argent.

LA VILLA DE GAMBETTA PÈRE.—La villa de M. Gambetta père, à Nice, a été achetée pour le compte du baron de Rothschild, qui se proposerait, dit-on, d'y installer un asile israélite.

FANTAISIE D'ARCHITECTE.—On signale la vente d'un vieux castel du quinzième siècle, construit à Tazenberg, en Carinthie, sur les ordres de l'archevêque Léonard de Kretschach (un nom qui s'éternise, comme celui d'Achineff).

L'originalité de cet antique monument consiste en ceci: qu'il a autant de portes qu'il y a de mois dans l'année, autant de chambres qu'il y a de semaines, et autant de fenêtres que l'année compte de jours.

Ce château a été adjugé pour la bagatelle de 23,000 florins.

L'AUDIENCE DONNÉE A MGR FREPPEL PAR LE PAPE.—La *Semaine religieuse*, du diocèse d'Angers, publie le récit de l'audience donnée à Mgr Freppel par le Pape.

Il fut longuement question des œuvres du diocèse d'Angers—dit la *Semaine*:

Le temps s'écoulait sans qu'on s'aperçût de sa fuite. Le Saint Père en parut tout joyeux, nous allions dire tout charmé, au sortir de l'audience. Vieillard de quatre-vingts ans, il avait pu suivre, sans fatigue, cette longue conversation: "En vérité, je suis content, dit il, au camérier de service, après le départ de Mgr Freppel; je viens de converser pendant deux heures, en français, avec l'évêque d'Angers, et je ne suis pas fatigué! Au contraire je me sens tout à l'aise. Vraiment, je suis content!" Ce contentement rayonnait, en effet, sur son visage.

Mgr Freppel est revenu lui-même fort satisfait de son voyage à Rome.

VENTE DE TOILES DE VIEUX MAÎTRES.—On a vendu, récemment, à Londres, une collection de toiles des vieux maîtres. Celle qui s'est vendue le plus cher, est un portrait de mistress Butler par Joshua Reynolds, qui a atteint le prix de 112,500 francs. Un portrait de vieille femme, par Rembrandt, a été adjugé pour 12,750 francs; un paysage de Ruysdaël pour 15,500 francs. Le *Départ du roi Charles II de l'Escaut* par Van der Velde et daté de 1860, a trouvé acquéreur à 46,750 francs, et une *Scène de jardin*, de Tan Weenix, à 26,000 francs. C'est pour rien, au prix où est l'huile!

PONS.—Décédé le 18 mars, à 9:30 heures du matin, PEDRO PONS, âgé de 74 ans, natif de Cuitadella, de Menorca, Espagne. Les amis et connaissances sont respectueusement invités à l'enterrement qui aura lieu le 19 mars, à 4 heures P. M. Le corps est exposé No 445 rue Rampart, près Union.

PONS.—Fallecio ayer, 18 de marzo, a las 9:20 de la mañana, PEDRO PONS, à la edad de 74 anos, nacido en Cuitadella de Menorca, Espana. Los amigos et conocimientos se quedan respetuosamente invitados al sepierro que tendra lugar hoy, 19 de marzo, a las 4 de la tarde. El cuerpo esta expesito al N. 445, calle Rampart, cerca Union.

Société Mensuelle de Bienfaisance.—Les membres de cette Société, se sont réunis ce jour, à 4 heures de l'après-midi, pour entendre le rapport du Président, qui a été adopté. Il a été décidé que le Président, accompagné de quelques membres, se rendrait à la maison de M. Jean Mercadal, malade, pour le consoler et le visiter